

MÉMOIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

Le devoir d'être ambitieux!

Renseignements généraux	
Organisme :	<p>L'Institut Canadien de Québec</p> <p>Fondé en 1848, L'Institut Canadien de Québec est un organisme culturel privé à but non lucratif. Sa mission est de promouvoir et rendre accessibles le savoir et la culture en offrant des services de bibliothèque, de médiation et de diffusion culturelle et littéraire.</p> <p>Partenaire de la Ville de Québec, L'Institut Canadien est gestionnaire de la Bibliothèque de Québec depuis 1897. Il a imaginé le concept de la Maison de la littérature dont il assure la gestion et l'animation. L'Institut se consacre à la diffusion et à la médiation culturelle, notamment par son programme d'action culturelle et éducative en bibliothèque et le festival littéraire Québec en toutes lettres. Par ailleurs, L'Institut administre la mesure de soutien à la relève Première Ovation en arts littéraires.</p>
Description de l'organisme :	<p>L'Institut Canadien gère près de 300 employés dans ses différents volets d'activités, plusieurs centaines de membres et de bénévoles. Ses champs d'intervention sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• la gestion et l'offre de services de bibliothèques publiques,• la médiation culturelle,• la promotion de la lecture et de l'écriture,• la sensibilisation à la culture et plus particulièrement à la littérature,• la production et la diffusion d'activités littéraires,• la valorisation de la langue française et de la culture francophone.

Novembre 2016

INTRODUCTION

Gratuite et accessible, la bibliothèque publique doit être un partenaire privilégié de la réussite éducative.

Les missions fondamentales de la bibliothèque publique sont : l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture. Parmi les rôles cités par la [Déclaration des bibliothèques québécoises](#), déposée récemment à l'Assemblée nationale, retenons plus particulièrement les six rôles suivants :

- carrefour d'accès à l'information, à la documentation, à la culture;
- centre d'apprentissage et de soutien à la recherche;
- espace d'appropriation et d'usage technologiques;
- lieu de rencontre et d'échanges;
- levier socio-économique;
- lieu de médiation et de développement culturels.

« Les bibliothèques publiques sont parmi les rares institutions publiques dont la mission touche à la fois divers ministères et paliers de gouvernance. Par exemple, conformément à leur mission, les bibliothèques touchent les domaines de l'emploi, de la solidarité sociale, de la culture, des communications, de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants, de la famille, de l'économie, des sciences et de l'innovation. »¹

Les services offerts par L'Institut Canadien de Québec, gestionnaire de la Bibliothèque de Québec, sont distribués sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec, soit dans vingt-cinq bibliothèques réparties dans les six arrondissements, dont la Maison de la littérature issue d'un partenariat avec la Ville de Québec. Plus de 180 000 citoyens de la Capitale sont abonnés à la Bibliothèque de Québec, près de 5 800 000 entrées et plus de 4 000 000 d'emprunts y ont été comptabilisés en 2015.

L'Institut Canadien de Québec collabore étroitement avec les parents, les intervenants auprès des enfants, les groupes communautaires en alphabétisation et en accueil des immigrants, les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance sur son territoire. En vertu d'ententes avec les commissions scolaires de son territoire, L'Institut organise des campagnes d'abonnement, des visites et des animations pour les groupes scolaires; il partage des services et ses collections avec certaines écoles situées à proximité des bibliothèques. L'Institut offre des ateliers d'éveil à la lecture, coordonne le programme intergénérationnel *Lire et faire lire* et fait circuler des bacs de livres dans les services de garde éducatifs à l'enfance, etc. (Plusieurs exemples de ses initiatives sont détaillés en Annexe.)

Considérant ce qui précède, L'Institut désire participer à la réflexion qui mènera à l'élaboration de la nouvelle Politique de la réussite éducative du Québec en proposant des actions, des moyens et des recommandations.

¹ Mémoire de l'Association des bibliothèques publiques du Québec déposé lors de la consultation publique pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec, 2016.

Au printemps 2016, L'Institut Canadien de Québec a déposé un [mémoire pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec](#). Certaines actions et recommandations de ce mémoire sont reprises ici, car elles portent aussi sur la réussite éducative. Nous croyons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications doivent travailler en concertation pour contrer l'analphabétisme, valoriser et promouvoir la qualité de la langue française et le plaisir de lire.

MISE EN CONTEXTE

Au XXI^e siècle, l'éducation ne se fait plus seulement à l'école ou à la maison, mais aussi dans les médias et Internet. Les bibliothèques publiques jouent aussi un rôle important en donnant accès au savoir, à la culture, à la connaissance, et ce, tout au long de la vie. Il faut changer la perception envers la bibliothèque publique vue comme lieu de loisirs, de silence, d'accès difficile, élitiste. La bibliothèque publique d'aujourd'hui est ouverte, inclusive, accessible et communautaire. C'est un lieu d'échange, de rencontre, de culture et d'éducation tout au long de la vie. **La bibliothèque publique doit être reconnue comme un partenaire privilégié de la réussite éducative.** Il est inquiétant de constater qu'en aucun endroit dans les documents préparés pour la consultation en vue de la Politique sur la réussite éducative l'on ne retrouve le mot « bibliothèque »! L'importance des bibliothèques publiques et scolaires devrait faire partie intégrante d'une future Politique sur la réussite éducative.

La lecture doit être encouragée en dehors de l'école pour devenir une habitude durable. Une partie non négligeable de la population du Québec âgée de 16 à 65 ans ne possède pas les compétences minimales en littératie². Le manque de persévérance en lecture, surtout quand prend fin le parcours scolaire, fait en sorte que de nombreux adolescents, jeunes adultes et adultes perdent leurs acquis au fil du temps. Lorsque ces adultes deviennent parents, ils ont parfois perdu une partie de leur intérêt ou de leurs habiletés en lecture. La transmission culturelle auprès des jeunes en est affectée.

La notion de littératie³ est vaste. Les personnes ayant de faibles compétences en littératie utilisent peu ou pas Internet, se privant ainsi de ce qui est devenu l'une des principales sources d'information. Rehausser le niveau de littératie par des actions concertées de tous les acteurs est primordial : chaque augmentation de 1 % du taux de littératie au Canada engendrerait une croissance du revenu national de 32 milliards de dollars, selon l'économiste Pierre Fortin⁴.

Malheureusement, nous estimons que la mission éducative et les ressources de la bibliothèque publique dans ce domaine sont sous-exploitées, notamment dans le champ des

² <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0482-01.pdf>

³ On peut définir la littératie ou l'alphabétisation fonctionnelle comme étant les compétences jugées essentielles pour fonctionner dans une société de l'information (OCDE, 2011) : la compréhension de textes suivis (ex. les articles de journaux, les modes d'emploi, etc.), la compréhension de textes schématiques (ex. les tableaux, les graphiques, les horaires, les fiches de paie, les cartes routières, etc.) et la compréhension de textes au contenu quantitatif (ex. le calcul d'un pourboire, le solde d'un compte de caisse, etc.). Les compétences nécessaires à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont désignées par le terme littératie numérique.

Source : Consortium national de recherche sur l'intégration sociale. [Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions?](#) Par André C. Moreau, en collaboration avec Manon Hébert, Martin Lépine et Julie Ruel.

⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/08/30/lanalphabétisme-au-quebec-bombe-a-retardement-litteraire-video_n_8031842.html

compétences de base en lecture et écriture, de la francisation et de l'intégration des nouveaux arrivants, de l'encouragement à l'exercice de la citoyenneté par l'aide à la recherche d'information en ligne, etc. Devant l'abondance de sources d'information, la bibliothèque doit servir de guide dans l'acquisition de nouvelles compétences informationnelles dans le but d'outiller le citoyen, de lui permettre de développer un regard critique. Les bibliothèques favorisent l'autodidaxie, l'apprentissage tout au long de la vie, le partage des savoirs. La Bibliothèque de Québec offre par exemple des ateliers d'aide à la recherche d'emploi par Internet, les nouveaux arrivants bénéficient d'un programme d'éveil à la lecture en français intitulé *Des racines et des mots*. Il est primordial que ces ressources soient mieux connues.

AXES D'INTERVENTION

Le mémoire de L'Institut Canadien de Québec aborde plus particulièrement deux des axes d'intervention proposés par la consultation :

2. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite
 - 2.1 L'importance de la littératie et la numératie
3. Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite
 - 3.2 L'appui des partenaires et de la communauté

Ont aussi été considérés, les axes 1.1 et 2.2.

L'Institut juge que les pistes d'action proposées par le ministère sont pertinentes. Nous suggérons des moyens pour les mettre en œuvre ainsi que d'autres actions liées au rôle des bibliothèques publiques, partenaires privilégiées de la réussite éducative.

PISTES D'ACTION ET MOYENS

L'atteinte du plein potentiel des jeunes nécessite de développer la curiosité, l'imaginaire ainsi qu'un vaste éventail de connaissances générales et de compétences, notamment en littératie.

Il importe de toujours garder en perspective que l'élève est d'abord et avant tout un jeune citoyen et que son développement interpelle toute la communauté. Il faut lui assurer une entrée réussie dans le monde de la lecture dès la petite enfance.

Des conditions gagnantes

La politique gouvernementale doit s'appuyer sur les succès obtenus par les mesures mises en place au cours des dernières années. Si les taux de diplomation ont augmenté, l'on constate également un essor phénoménal du prêt de livres jeunesse à la Bibliothèque de Québec, avec une augmentation de 45 % des prêts depuis 2009.

À notre avis, les conditions gagnantes de ces avancées, qui demeurent toujours pertinentes, ont été les suivantes :

1. Une campagne de sensibilisation soutenue en faveur de la lecture et de la réussite des jeunes dès le plus jeune âge (ex. les publicités télé d'*Avenir d'enfants*, les communications croisées du milieu de l'éducation, des bibliothèques et des gouvernements).
2. La mise en place du *Plan d'action sur la lecture à l'école*⁵ et la présence dans chaque commission scolaire d'une personne clé pour favoriser la collaboration entre la bibliothèque scolaire et la bibliothèque publique.
3. La mobilisation des acteurs clés en faveur de la réussite des jeunes et le soutien financier à cette concertation.
4. Les programmes structurants déployés par les bibliothèques publiques pour promouvoir auprès des jeunes et des familles la lecture plaisir, garante d'habitudes durables de lecture au-delà du parcours scolaire (ex. *Une naissance, un livre*; les activités d'éveil à la lecture, les clubs de lecture d'été; les visites scolaires et de services de garde en bibliothèque publique, les services-conseils aux parents, etc.).

Les bibliothèques publiques : des partenaires solides

La réussite éducative est un défi qui va au-delà des murs et dépasse les responsabilités du système scolaire. Ce défi, qui doit être relevé collectivement, requiert l'implication et la concertation de nombreux acteurs et partenaires. Les bibliothèques publiques sont des partenaires solides et pérennes des organismes familiaux, des services de garde éducatifs à l'enfance et des milieux de l'enseignement. Elles sont nombreuses à s'engager activement dans diverses tables de concertation régionales et locales dans le domaine de l'éveil à la lecture et de la persévérance scolaire.

Par leurs missions propres et les efforts qu'elles déploient dans leur milieu local, les bibliothèques publiques contribuent de façon marquée au rehaussement des pratiques de lecture avec des retombées réelles sur la réussite éducative des jeunes. La bibliothèque publique est propice au plaisir d'apprendre et de lire dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

⁵ Adopté en 2008, la deuxième phase du Plan d'action sur la lecture à l'école du gouvernement du Québec avait les objectifs suivants :

- doter les bibliothèques scolaires de ressources variées et de qualité.
- soutenir les commissions scolaires pour qu'elles aient accès à des ressources humaines spécialisées en bibliothéconomie.
- développer des habiletés et des stratégies qui mènent au développement d'habitudes durables de lecture chez les jeunes.
- renforcer le lien entre l'école, la famille et la communauté au regard de l'importance de la lecture.
- favoriser une dynamique régionale pour ce qui est de l'action et de l'engagement du milieu sur le plan de la lecture à l'école.

Une Stratégie nationale de la lecture et de la littératie

La recherche scientifique a largement démontré l'importance des compétences en littératie, notamment pour la réussite des jeunes, mais également pour la réussite en emploi, la participation citoyenne et culturelle, l'information en santé, etc. Ceci est aussi vrai en ce qui concerne la francisation des nouveaux arrivants. L'État doit assumer un leadership fort en cette matière, fixer des objectifs et des cibles précises tant pour les jeunes que pour les adultes, dont la plupart sont parents.

Il faut que le Gouvernement du Québec adopte une Stratégie nationale de la lecture et de la littératie qui engage dans une approche transversale et concertée l'ensemble des acteurs clés et qui réitère l'importance des bibliothèques publiques comme service culturel de première ligne. En ce sens, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications doivent travailler en concertation.

Cette stratégie devrait tenir compte des sept actions suivantes.

1. Soutenir les citoyens qui ont des besoins de services essentiels en lecture et littératie :

- les jeunes de 0 à 20 ans;
- les nouveaux arrivants en processus de francisation;
- les adultes peu alphabétisés et plus spécifiquement les parents.

2. Se doter d'objectifs et d'indicateurs communs, avec le devoir d'être ambitieux :

- le taux d'abonnement aux bibliothèques. À notre avis, il faut mettre en place des mécanismes qui feront que 100 % des jeunes fréquentant une institution d'enseignement et les services de garde éducatifs à l'enfance disposent d'une carte gratuite d'abonnement à la bibliothèque publique;
- le nombre de bébés de 0 à 1 an qui ont reçu une trousse de bébés lecteurs dans le cadre du programme *Une naissance, un livre* des bibliothèques publiques du Québec;
- l'offre et la participation à des activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques dès la petite enfance, surtout en milieu défavorisé;
- l'accès à des collections de livres de qualité, adaptées et diversifiées dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les écoles primaires et secondaires;
- des ressources humaines formées pour faire découvrir les livres et proposer des expériences ludiques de lecture;
- le taux de réussite aux examens de français.

3. Soutenir la communauté éducative :

- s'assurer que les instances actuelles régionales de concertation sur la réussite et la persévérance scolaire intègrent des bibliothécaires des commissions scolaires et des bibliothèques publiques dans les comités stratégiques ou groupes de travail;
- ajouter un volet de valorisation de la langue française et de littératie, avec un financement additionnel, à l'intérieur des ententes sur le développement culturel;
- maintenir le soutien aux tables de concertation locale en éveil à la lecture dans les milieux défavorisés;

- inclure les bibliothèques dans les stratégies gouvernementales d'éducation des adultes, de formation continue et de francisation.

4. Promouvoir l'accès aux livres et aux bibliothèques :

- il n'est pas tout d'avoir accès aux services d'une bibliothèque, mais il faut en évaluer la qualité et sensibiliser les élus à cet égard. Les lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec doivent être actualisées et des rapports d'évaluation devraient être produits régulièrement par les instances gouvernementales;
- favoriser la concertation entre la Santé publique et les bibliothèques publiques pour mieux informer les parents de l'accès gratuit aux livres et aux programmes de lecture tels que le programme *Une naissance, un livre* dans lequel les bibliothèques investissent collectivement plus de 100 000 \$ par année⁶;
- des campagnes de sensibilisation sur l'importance de lire à son enfant et en particulier aux garçons⁷;
- soutenir l'ajout de ressources humaines pour le développement des publics de la bibliothèque;
- assurer l'accessibilité universelle et gratuite des bibliothèques publiques.

5. Aider, accompagner, conseiller, stimuler (valoriser la médiation) :

- accompagner et former les parents dans l'acquisition de pratiques parentales positives;
- conseiller les jeunes et les parents dans leur choix de livres;
- stimuler le goût de lire et le plaisir d'apprendre par des programmes d'animation;
- accueillir en bibliothèque des groupes de jeunes en adaptation scolaire;
- aider par des services d'orthophonie communautaire en bibliothèque.

6. Promouvoir et initier aux ressources numériques et aux technologies :

- les supports de lecture n'ont jamais été aussi diversifiés. Les familles avec enfants disposent majoritairement à la maison d'appareils et d'un lien Internet, peu savent que ces outils sont aussi des supports à la lecture. Il faut promouvoir la bibliothèque virtuelle, les ressources et les livres numériques auprès des parents;
- accompagner et former les citoyens aux pratiques numériques et technologiques, particulièrement les clientèles vulnérables;
- faire connaître aux enseignants et aux élèves les ressources en ligne disponibles à la bibliothèque publique (ex. : Curio, Repère, Édumédia, Encyclopédie Universalis);
- promouvoir les équipements et les services technologiques offerts gratuitement en bibliothèque (accès à Internet haute vitesse, postes informatiques munis

⁶ L'Association des bibliothèques publiques du Québec a cessé de faire paraître une « publicité » dans le guide *Mieux vivre avec son enfant* à cause des coûts exorbitants de publication exigés par l'Institut national de santé publique.

⁷ Il reste beaucoup à faire lorsque l'on constate qu'à la Bibliothèque de Québec, plus de petites filles que de petits garçons sont abonnées par leurs parents à la bibliothèque.

d'applications logicielles, Médialab, ateliers informatiques d'initiation, assistance technologique, etc.).

7. Soutenir la recherche sur la réussite éducative et la diffuser :

- intégrer les bibliothèques publiques et leur impact dans les études liées à la réussite éducative;
- dresser des tableaux de bord de la lecture et de la littératie sur une base régionale;
- documenter les pratiques sur le développement des publics dans les bibliothèques publiques et soutenir la tenue d'un colloque sur le développement des publics;
- partager les connaissances sur les pratiques probantes en littératie entre le milieu de l'éducation et celui des bibliothèques publiques en créant des communautés de pratique intersectorielles.

RECOMMANDATIONS

L'Institut recommande que les **bibliothèques publiques soient reconnues comme un acteur clé de la future Politique de la réussite éducative du Québec**. Il faut que les bibliothèques publiques s'inscrivent dans de grands partenariats structurants avec les commissions scolaires, les regroupements de services de garde éducatifs à l'enfance, les directions de santé publique, etc., et qu'elles soient dotées des moyens pour jouer pleinement leur rôle éducatif.

Afin de favoriser la réussite éducative, L'Institut recommande que le gouvernement du Québec adopte une **Stratégie nationale de la lecture et de la littératie** qui interpelle l'ensemble de la société et réitère l'importance des bibliothèques publiques comme service culturel et éducatif. Cette stratégie doit mettre en œuvre des mesures concrètes : gratuité des services de base en bibliothèque, liens entre les bibliothèques publiques et le milieu de l'éducation, bonification des ressources humaines, rénovation des bibliothèques et rafraîchissement des collections, etc. Il faut inclure les bibliothèques publiques dans les stratégies gouvernementales d'éducation des adultes, de formation continue et de francisation.

L'Institut recommande qu'il y ait une **cohérence et une complémentarité entre les futures Politique culturelle et Politique sur la réussite éducative du gouvernement du Québec**. Par exemple, il faut que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications soient porteurs de la Stratégie nationale de la lecture et de la littératie ainsi que de la future Politique sur la réussite éducative en collaboration avec les autres instances gouvernementales.

ANNEXE 1

Voici neuf exemples d'actions menées par la Bibliothèque de Québec en lien avec ce mémoire :

1. *Éveil à la lecture.* Grâce au programme d'éveil à la lecture destiné aux petits d'âge préscolaire, les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents peuvent entrer en contact avec le monde fascinant des livres. http://www.bibliothequedequebec.qc.ca/programmes/eveil_lecture.aspx
2. *Lire et faire lire.* Initiative destinée aux adultes retraités de 50 ans et plus qui désirent faire la lecture à des enfants de 4 à 9 ans. Le but de ce programme est de développer le goût de la lecture et de favoriser le développement de liens entre les générations. http://www.bibliothequedequebec.qc.ca/programmes/lire_faire_lire.aspx
3. *Une naissance, un livre.* Ce programme est une initiative des Bibliothèques publiques du Québec. Il a pour but de susciter chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. http://www.bibliothequedequebec.qc.ca/programmes/naissance_livre.aspx
4. *Des racines et des mots.* Les mères immigrantes et québécoises ainsi que leurs enfants de 0 à 5 ans sont invités à participer gratuitement à des ateliers d'éveil à la lecture permettant également aux participantes de discuter, de partager et de créer des liens. http://www.bibliothequedequebec.qc.ca/programmes/biblio_terre_accueil.aspx
5. *Clubs de lecture.* Deux clubs de lecture estivaux sont proposés aux jeunes abonnés de la Bibliothèque de Québec. Le Club de lecture d'été TD s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans et le Club de lecture Chien de lisard invite les jeunes de 12 à 17 ans à crier haut et fort leur amour des mots. http://www.bibliothequedequebec.qc.ca/programmes/clubs_lecture_ete.aspx
6. *Tournée des bacs de livres.* Cette initiative est réalisée en concertation avec les partenaires des tables de mobilisation en petite enfance et consiste à faire circuler des bacs contenant 55 livres pour les 0 à 5 ans. Cette tournée a lieu 3 à 4 fois par année et permet de rejoindre les enfants des milieux défavorisés, de sensibiliser les éducatrices et les parents à l'importance de la lecture auprès des tout-petits. <http://www.123golimoilou.org/a-propos-d1-2-3-go/foire-aux-questions-faq/notre-projet/des-livres-a-nos-portes>
7. *Passeurs de livres.* Un programme qui permet de rejoindre les adultes qui travaillent auprès des jeunes entre 0 et 17 ans et qui souhaitent améliorer leur connaissance en littérature jeunesse. Cinq à sept rencontres sont prévues chaque année et comprennent des tables rondes, des rencontres avec des maisons d'édition ou une librairie spécialisée en littérature jeunesse.
8. *Ateliers de formation en animation du livre.* Formation pour les adultes qui animent des ateliers de lecture dans différents programmes afin de mieux les outiller pour leurs animations.
9. *Mille et une histoires de science pour les tout-petits.* Un programme qui permet le prêt de mallettes afin de faire de l'éveil scientifique avec les jeunes de 3 à 6 ans. Chaque mallette comprend 10 livres, un peu de matériel et une fiche technique qui propose diverses animations. Ce matériel s'adresse plus spécifiquement aux éducatrices en service de garde éducatif.

ANNEXE 2

Références

UNESCO. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*.
http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises. *Déclaration des Bibliothèques publiques québécoises*. 2016
<http://mabibliothequejyvais.com/#decla>

Association des bibliothèques publiques du Québec. *Mémoire déposé pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec*. Mai 2016
http://www.abpq.ca/sites/default/files/images/2016-05-06_-_memoire_abpq_-_renouvellement_de_la_politique_culturelle.pdf

L'Institut Canadien de Québec. *Mémoire pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec. Rejoindre le citoyen : un enjeu fondamental*. 2016
http://www.institutcanadien.qc.ca/Media/Default/Documents/Memoire_ICQ_%20politique_culturelle_GouvQc_Avril16.pdf

Résumé :

http://www.institutcanadien.qc.ca/Media/Default/Documents/RESUME_Memoire_ICQ_Politique_culturelle_GouvQc_Avril16.pdf

Conseil supérieur de l'éducation. *Un engagement collectif pour maintenir et rehausser les compétences en littératie des adultes. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et de la Technologie du Québec*. Septembre 2013
<http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0482-01.pdf>

Moreau, André et coll. *Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions?* Consortium national de recherche sur l'intégration sociale.
https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=3179&owa_no_fiche=156

Lévesque, Catherine. *L'analphabétisme au Québec, bombe à retardement littéraire* (VIDÉO). Washington Post, 30 août 2015
http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/08/30/lanalphabetisme-au-quebec-bombe-a-retardement-litteraire-video_n_8031842.html

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Plan d'action de la lecture à l'école, phase 2*. 2008
<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/lecture/>